

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION  
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété  
Intellectuelle  
Bureau international



(43) Date de la publication internationale  
6 avril 2006 (06.04.2006)

PCT

(10) Numéro de publication internationale  
**WO 2006/035120 A1**

(51) Classification internationale des brevets<sup>7</sup> : **A61G 9/00**

(21) Numéro de la demande internationale :  
PCT/FR2004/002455

(22) Date de dépôt international :  
28 septembre 2004 (28.09.2004)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(71) Déposant et

(72) Inventeur : **GUETTA, Patrick, Roger.** [FR/FR]; 51, rue  
de Musselburgh, F-94500 Champigny (FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de  
protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AT,  
AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO,  
CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB,  
GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG,

KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG,  
MK, MN, MW, MX, MZ, NA, NI, NO, NZ, OM, PG, PH,  
PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SY, TJ, TM, TN,  
TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre  
de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH,  
GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM,  
ZW), eurasién (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM),  
européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI,  
FR, GB, GR, HU, IE, IT, LU, MC, NL, PL, PT, RO, SE,  
SI, SK, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN,  
GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

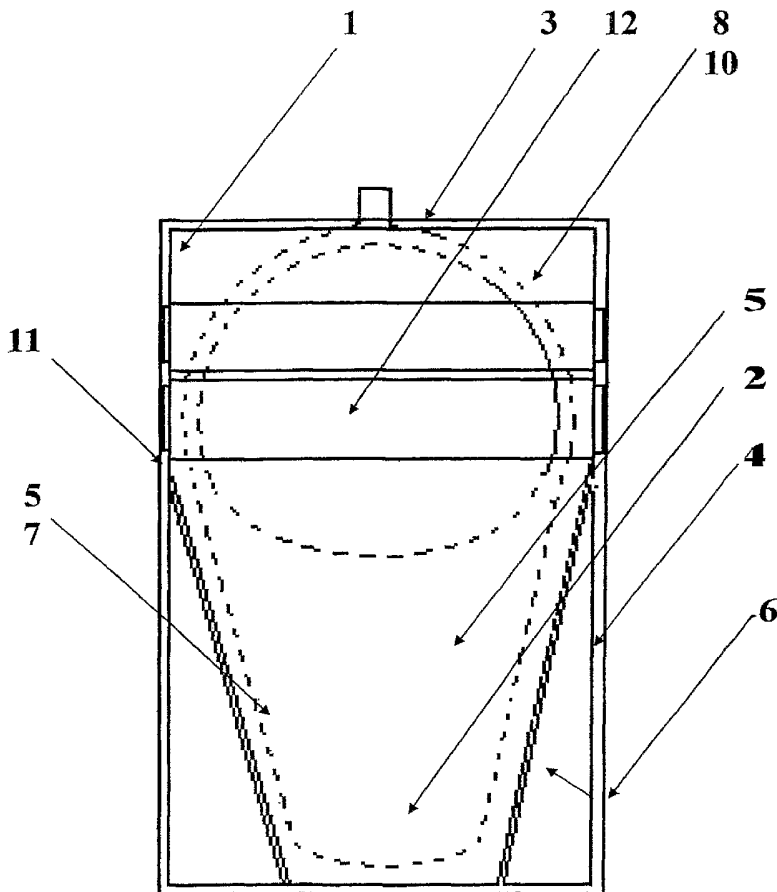
Publiée :

— avec rapport de recherche internationale

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abrévia-  
tions, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et  
abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de  
la Gazette du PCT.

(54) Title: DISPOSABLE STERILISED MEDICAL BEDPAN PROTECTION

(54) Titre : PROTEGE BASSIN MEDICAL STERILISE JETABLE



(57) Abstract: The inventive sterilised device enables patients to be protected from a medical bedpan according to a desired use of an envelop (1) soluble in WC. For the first use, said envelop is made of a soluble film (8) and also soluble paper (7). The inventive assembly is thermo-glued on the lower part of the envelop. For a second use, the envelop is made of incinerable materials (13) and, as for the first use, is thermo-glued by lateral seams (4) on both sides (6) in such a way that an envelop is formed, wherein said envelop is provided with a set of folds forming a pocket covering it.

(57) Abrégé : Dispositif stérilisé permettant aux patients, de se protéger du bassin médical suivant l'application désirée d'une enveloppe (1) soluble dans les WC, pour le premier cas, constituée d'un film soluble (8) et d'un papier également soluble (7). Cet ensemble est thermo collé sur la partie inférieure (6) de l'enveloppe. Pour la deuxième application, l'enveloppe est constituée de matériaux incinérables (13) et qui comme pour la première application est thermo collée par des soudures (4) latérales partie recto sur verso (6) pour former l'enveloppe avec un ensemble de plis créant une poche en la housant.

WO 2006/035120 A1

## PROTEGE BASSIN MEDICAL STERILISE A USAGE UNIQUE

Le protège bassin stérilisé jetable pour usage médical permet et améliore la protection des malades du risque éventuel de contamination causé parfois par un nettoyage sommaire ou incomplet élément porteur de germes; des bassins médicaux, perfectionnant également la facilité de son lavage

5

Le protège bassin stérilisé à usage unique améliore la gestion de nettoyage, offrant un gain de temps, et la logistique sanitaire.

10 Le protège bassin stérilisé jetable pour usage médical est une enveloppe housse dans laquelle le bassin médical de type "standard" se positionne à l'intérieur de celui-ci; rendant un environnement parfaitement hygiénique, éliminant le contact du bassin médical avec la peau du patient.

15 Son ouverture (3) est facile et se présente sous la forme d'une grande enveloppe et son maintien au bassin est assuré par les soudures latérales (4) du bassin, de la face recto dites supérieure (5) à la face dites 'verso' (6) inférieure de l'enveloppe.

Composition :

20 Le procédé peut être fabriqué soit en matières solubles; soit non solubles; suivant les applications spécifiques à savoir pour le premier cas, jetable pour dissolution directement dans les WC, ou bien, pour le deuxième cas incinérables, en cas de risques d'épidémie.

Pour le premier cas : Procédé soluble : Celui-ci est composé de trois éléments :

25 - un papier soluble (7) formant la partie supérieure (5) de l'enveloppe, permettant d'isoler le contact de l'épiderme du malade, avec le bassin médical (2)

Ce papier soluble (7) de type "Mishima dissolve paper" se dissout en quelques secondes dans l'eau froide.

30 - film soluble PVA à action différé appelé film PVOH (8) une face verso (10) soluble, une face recto (9) résistante à l'eau pendant plusieurs heures, le rendant imperméable, puis soluble; jetable directement dans l'eau de la cuvette des WC.

- la face verso (10) est soluble dans l'eau et est prioritaire sur la face (9) recto permettant à ce film de se dissoudre intégralement en quelques heures à partir du moment où il plongé complètement dans l'eau froide.

35 Il est collé (11) sur le papier soluble (7) mentionné ci-dessus et centré sur la partie évasée (12) du bassin médical. collectrice des déchets organiques.

Pour les deux procédés, le bassin médical (2) est insérer dans l'enveloppe (1) par une des deux ouvertures (3) la concavité du bassin partie collectrice est rapidement formée avec la main, sur la partie supérieur face recto.(6)

40

Découpe et thermo - formage suivant croquis ci-joint FIG 1, FIG 2, FIG 3 FIG 4

Pour le deuxième cas : Procédé Non solubles : Celui-ci est en matière "non tissé" imperméabilisée ou bien en film PE ou PET ou PVC ou papier.

45 La même enveloppe peut être également réalisée, avec un papier, ou un film PE, PET, ou PVC sur sa partie supérieure, suivant le même concept que le procédé soluble désigné ci dessus, mais n'ayant pas la faculté d'être dissous, elle permet d'être incinérée, afin d'éliminer le risque de contagions créé par les malades.

1- une film, ou papier en matière incinérable (13) formant la partie supérieure (5) de l'enveloppe, permettant d'isoler le contact de l'épiderme du malade, avec le (2) bassin médical.

- 5- une film, ou papier en matière incinérable forme la partie supérieure de l'enveloppe (5) qui est thermo collée (11) sur un autre papier ou autre matière incinérable pour former l'enveloppe.

Positionné à l'intérieur du protégé bassin, dans la partie évasée (12) un petit sachet (15)

- 10 particules gélifiantes (14) en « Polyacrylate de sodium réticulée' (type par exemple Degussa GmbH) ou toute autre substance absorbante qui gélifie l'urine et les matières liquides rapidement ; évitant les renversements. Ce sachet en film PVA soluble est micro perforé par des points de micro ruptures afin d'accélérer sa dissolution. Voir FIG 5

- 15 Découpe et thermo - formage suivant croquis ci-joint, FIG 6 , FIG 7, FIG 8

Utilisations : Hospitalières, médicales, maisons de retraite, quarantaine, facile d'utilisation, gain de temps, économique, hygiène parfaite, sécurisante

Les dessins annexés illustrent l'invention FIG 1 , FIG 2, FIG 3, FIG 4, FIG 5, FIG 6,

- 20 FIG 7 , FIG 8., FIG 9 et FIG 10

La figure 1) représente le protégé bassin soluble vue de face avant supérieure, bassin enveloppé

La figure 2) représente le protégé bassin soluble ; vue de face, ouverture après ensachage du bassin médical.

- 25 La figure 3) représente le protégé bassin soluble ; vue de face arrière ouverture supérieure, bassin enveloppé.

La figure 4) représente le plan de coupe du bassin et du film PVOH. du protégé bassin soluble.

La figure 5) représente le sachet PVA contenant les particules gélifiantes.

- 30 La figure 6) représente le protégé bassin incinérable ; vue de face avant supérieure, bassin enveloppé.

La figure 7) représente le protégé bassin incinérable ; vue de face arrière bassin enveloppé.

- 35 La figure 8) représente le protégé bassin incinérable ; vue arrière extérieure bassin enveloppé.

La figure 9) représente le protégé bassin soluble ; coupe transversale avec le bassin enveloppé sur surface supérieure par les éléments solubles : film PVOH et papier soluble et par sa partie inférieure par un film soudable thermo collant basique

- 40 La figure 10 représente le protégé bassin incinérable ; coupe transversale avec le bassin enveloppé par sa surface supérieure les éléments incinérables : film et papier soudés et par sa partie inférieure par un film soudable thermo collant basique

## REVENDEICATIONS

1) Protège bassin médical de type enveloppe ; stérilisé jetable pour usage unique caractérisé en ce qu'il est constitué :

- D'une housse 'enveloppe' jetable soluble stérilisée (1) en matière thermo soudable pour être utilisée dans les WC, pour la première application ; ou bien en non soluble pour la deuxième application, pour être incinérée contre les risques d'épidémies, dispositif accompagné d'un sachet gélifiant.

2) Pour la première application ; d'une housse 'enveloppe' : à usage unique soluble stérilisée selon la revendication 1 caractérisé en ce que la housse enveloppe face supérieure est en papier soluble de type "Mishima dissolve paper " se dissolvant en quelques secondes dans l'eau froide.

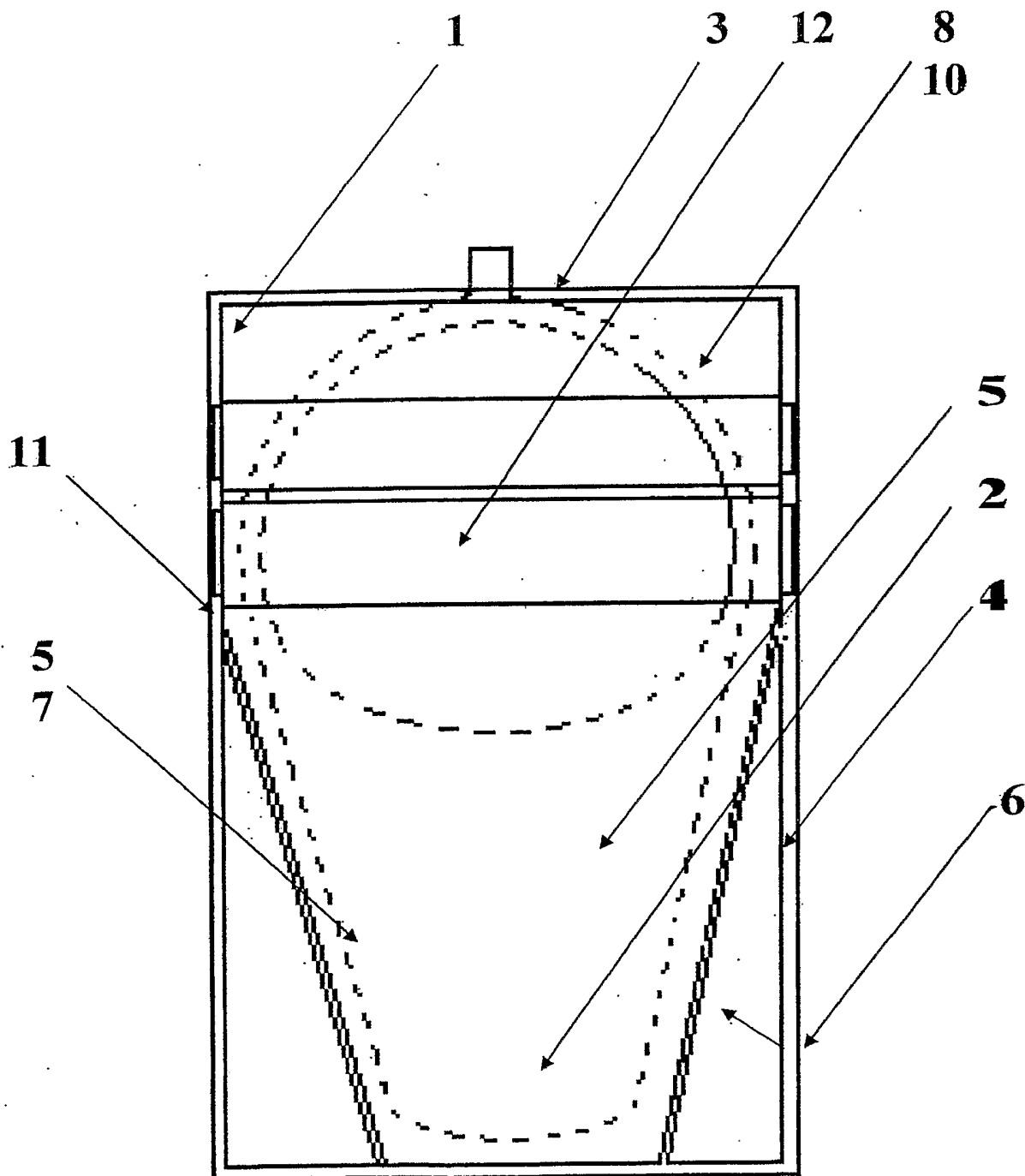
3) D'une housse 'enveloppe' ; à usage unique ; soluble stérilisée selon la revendication 1 caractérisé en ce que la housse enveloppe face supérieure , positionnée au dessus de la concavité du bassin est en en matériaux PVA à action différée de type films PVOH (une face recto soluble, une face recto traitée retardataire résistante à l'eau, puis soluble ; jetables directement dans les WC .

Ce film PVOH est thermo soudé sur la papier soluble désigné ci-dessus suivant la revendications 3) avec un ensemble de plis créant une poche en la housse

4) D'une housse 'enveloppe' ; face inférieure, selon la revendication 1 caractérisé en ce que d'un film quelconque ou papier permettant de thermo coller et de former la partie inférieure de l'enveloppe, avec un ensemble de plis créant une poche en la housse et maintenant le bassin médical en place, au cours de l'utilisation du malade.

Pour la deuxième application , Protège bassin médical de type enveloppe stérilisé jetable selon la revendication 1 caractérisé en ce que la housse est constituée d'un matériau non soluble, non tissé imperméabilisé ou film PE ; PET afin d'être incinérée.

5) Protège bassin stérilisé jetable selon la revendication 1 caractérisé en ce que le protège bassin, contient dans sa partie évasée un sachet absorbant (15) constitué d'un film soluble "PVA (17) contenant des particules d'approx. 20µ (14) de « Polyacrylate de sodium réticulée » permettant de gélifier les liquides. La structure externe du film PVA est micro perforé de points de rupture (16) pour améliorer la rapidité à gélifier les déchets organiques liquides.



**FIG 1**  
SUBSTITUTE SHEET (RULE 26)

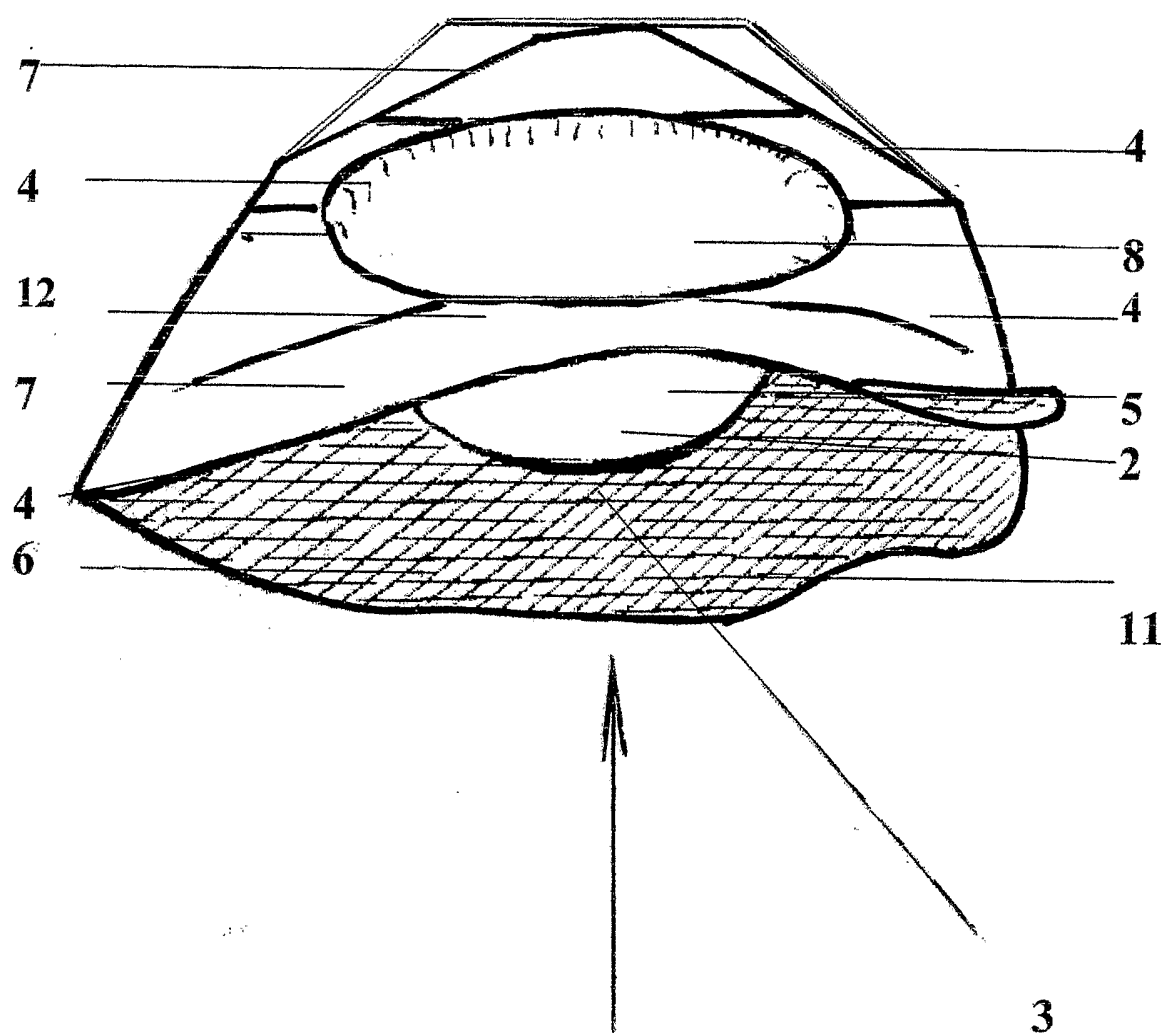


FIG.2

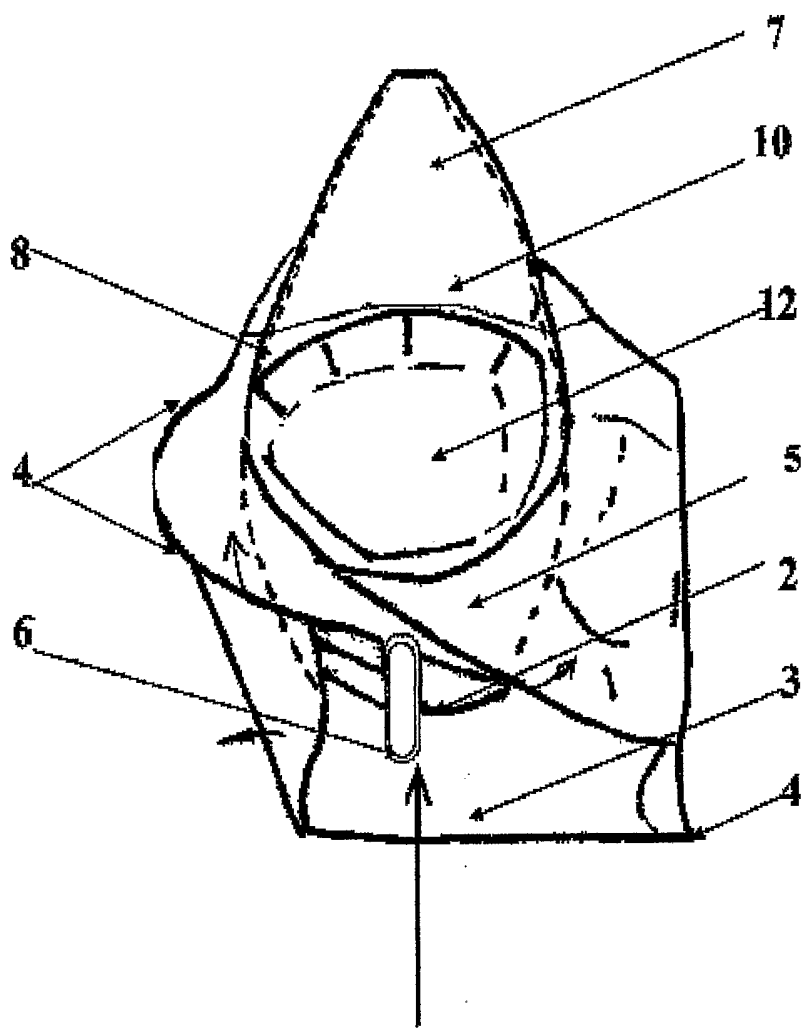
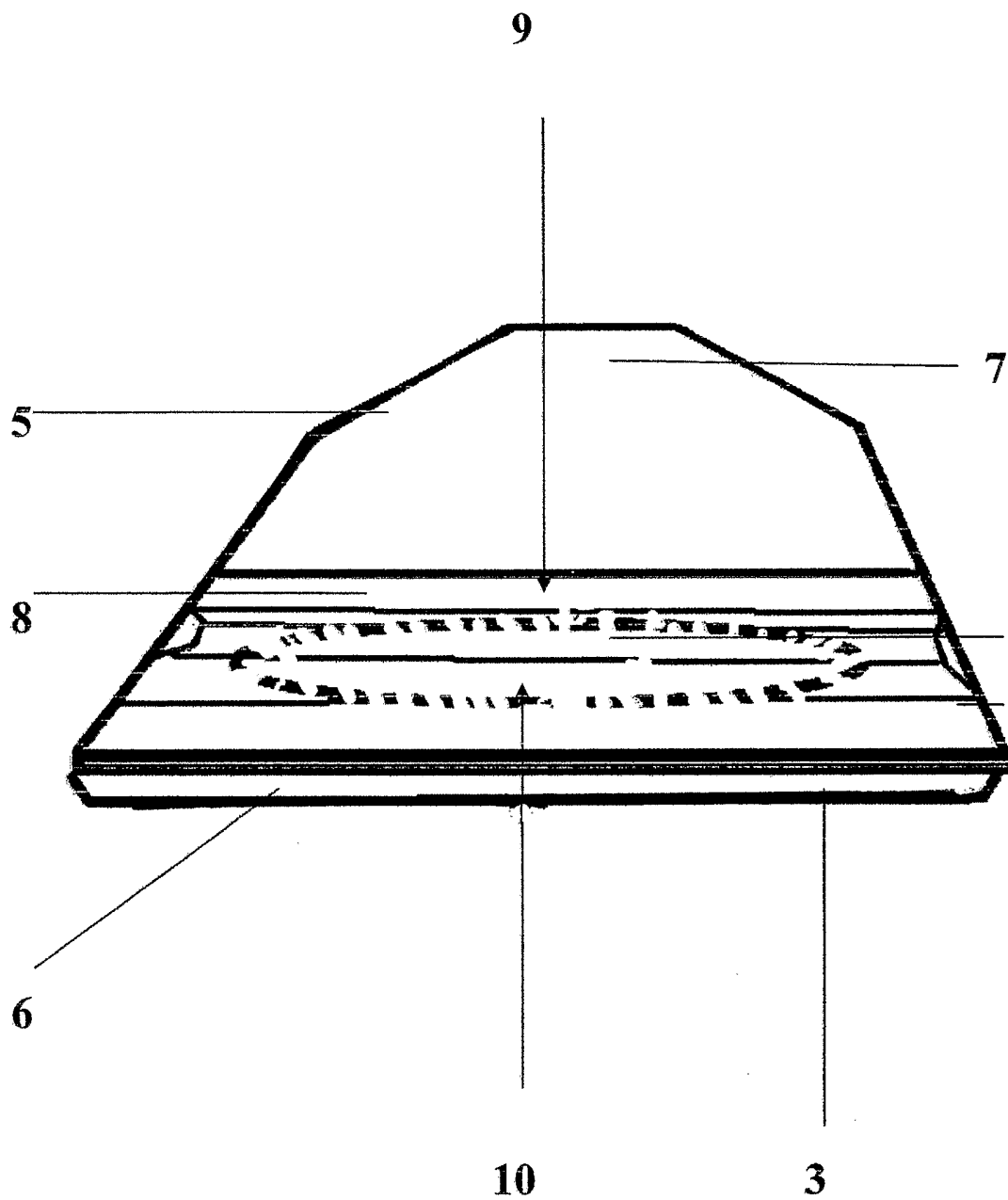
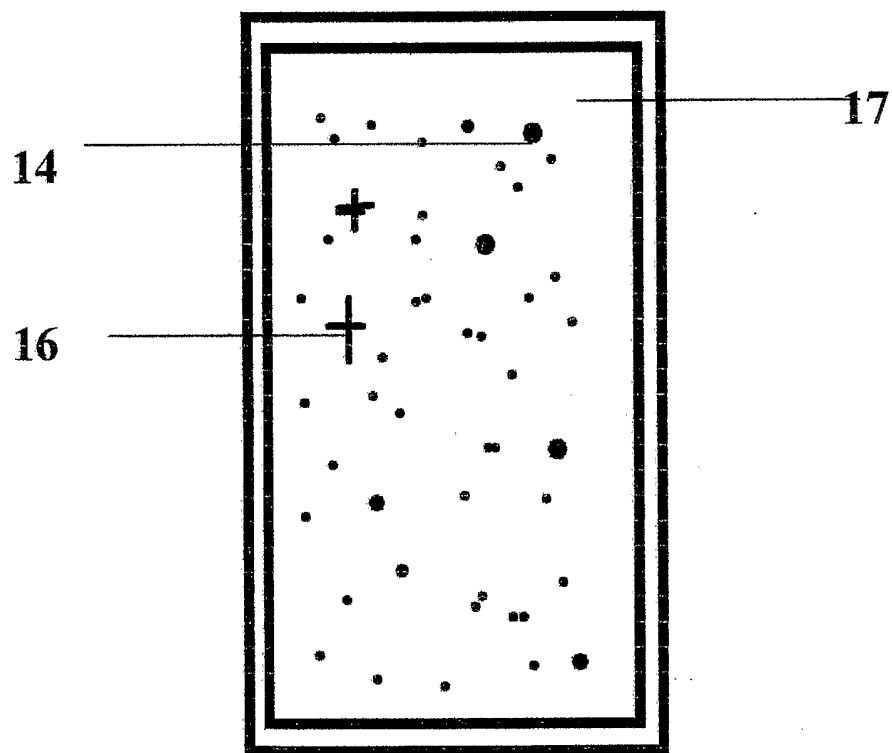


FIG. 3



**FIG. 4**



**FIG. 5**

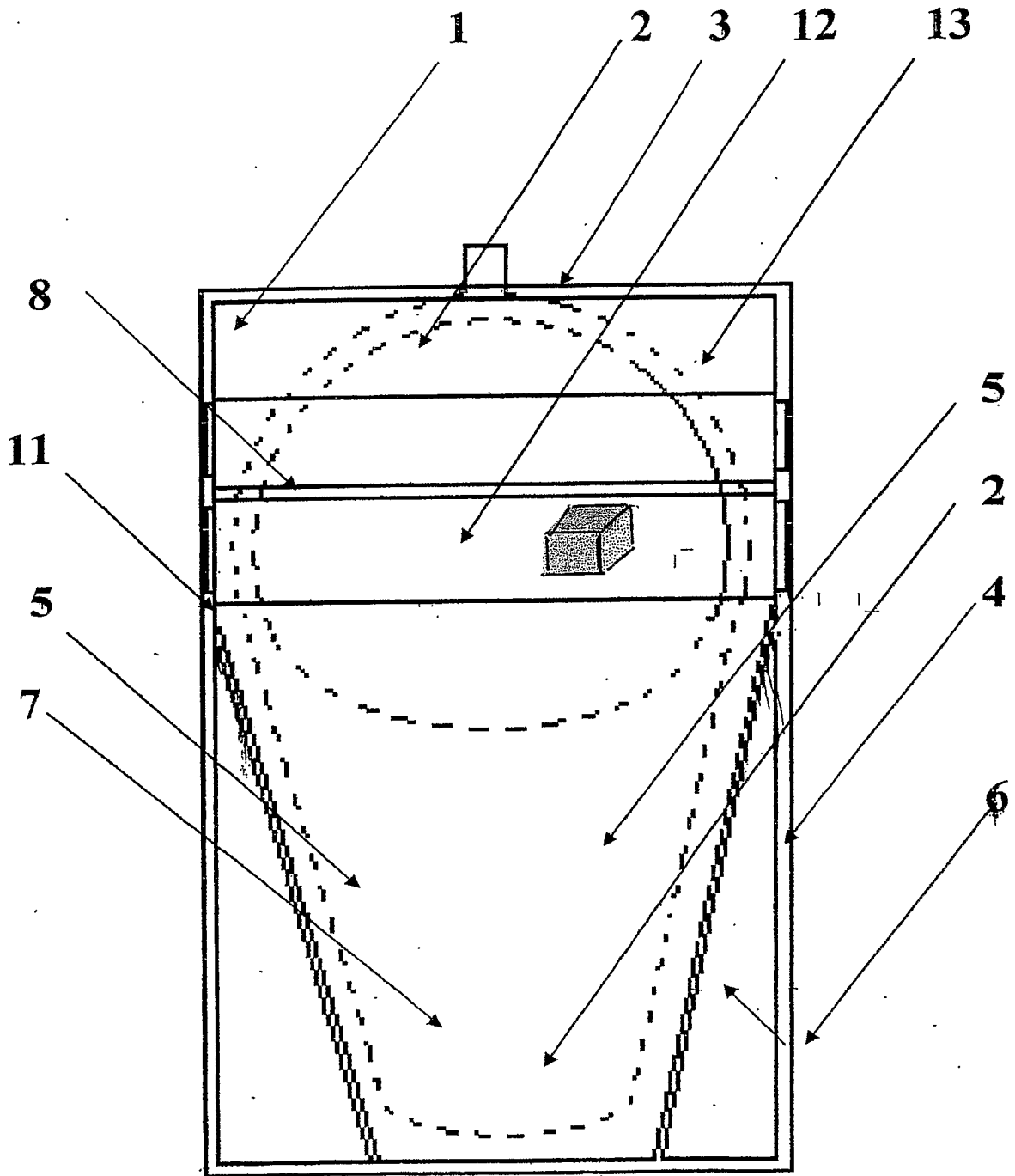
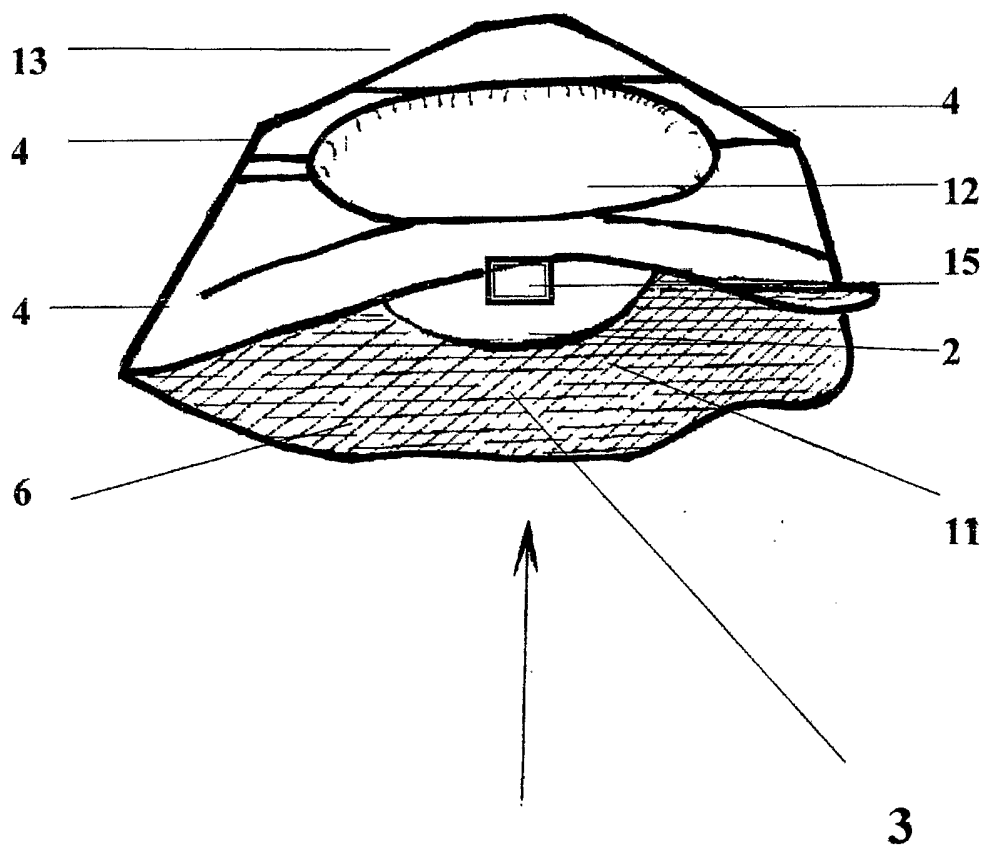


FIG 6



**FIG 7**

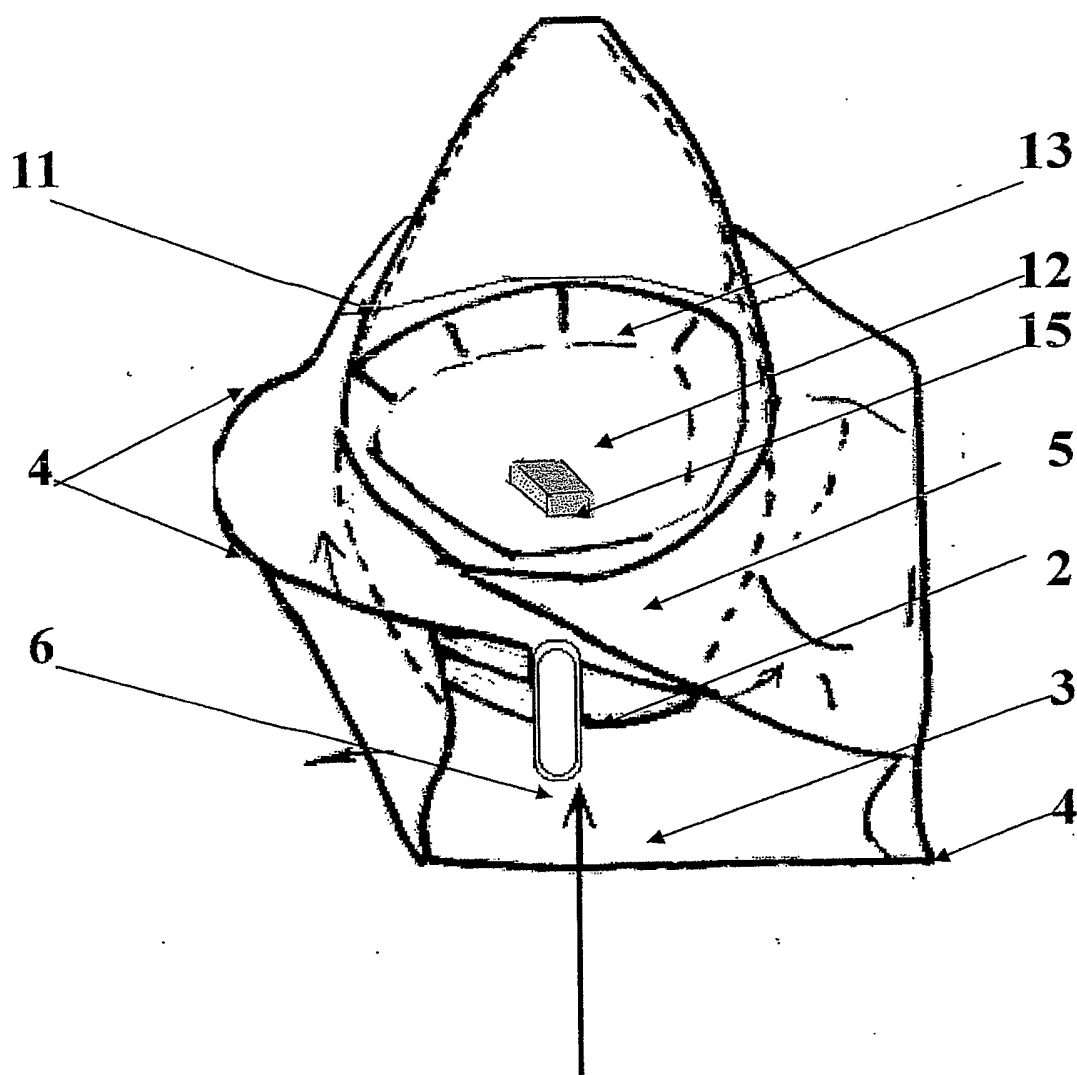


FIG. 8

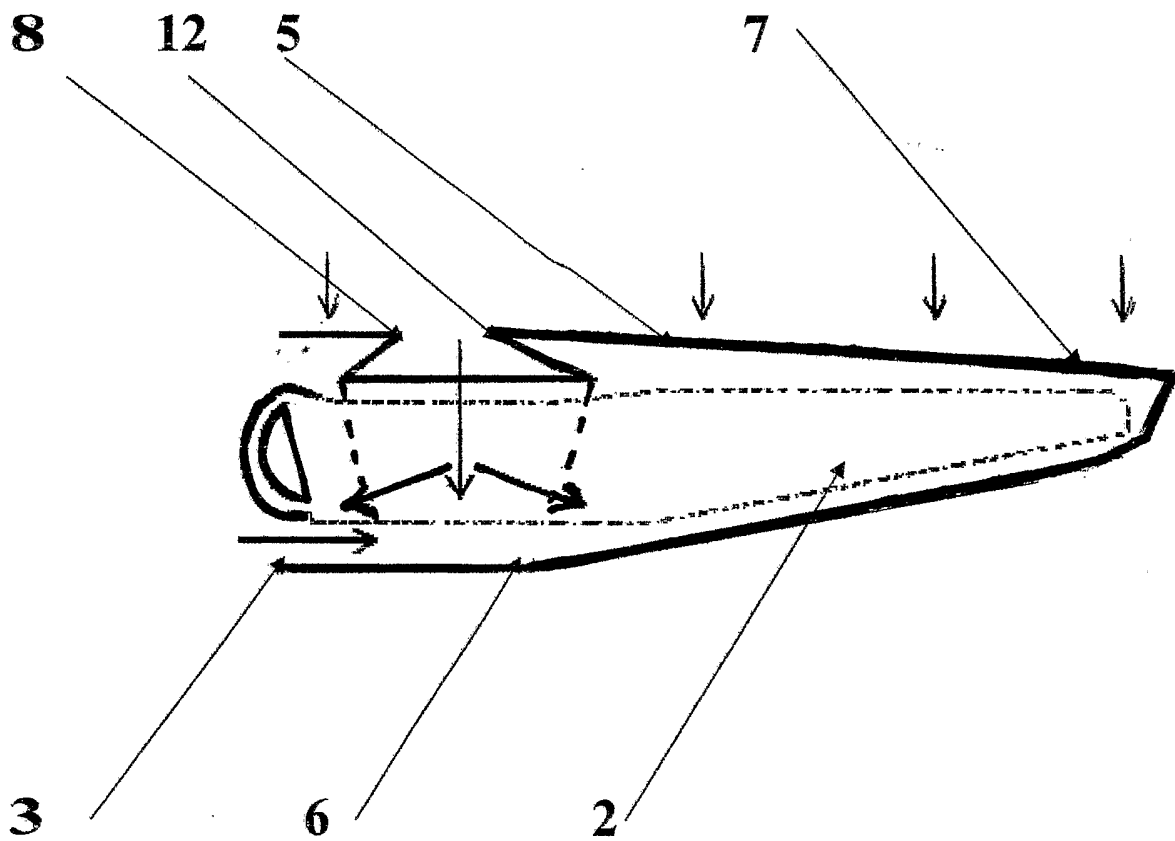
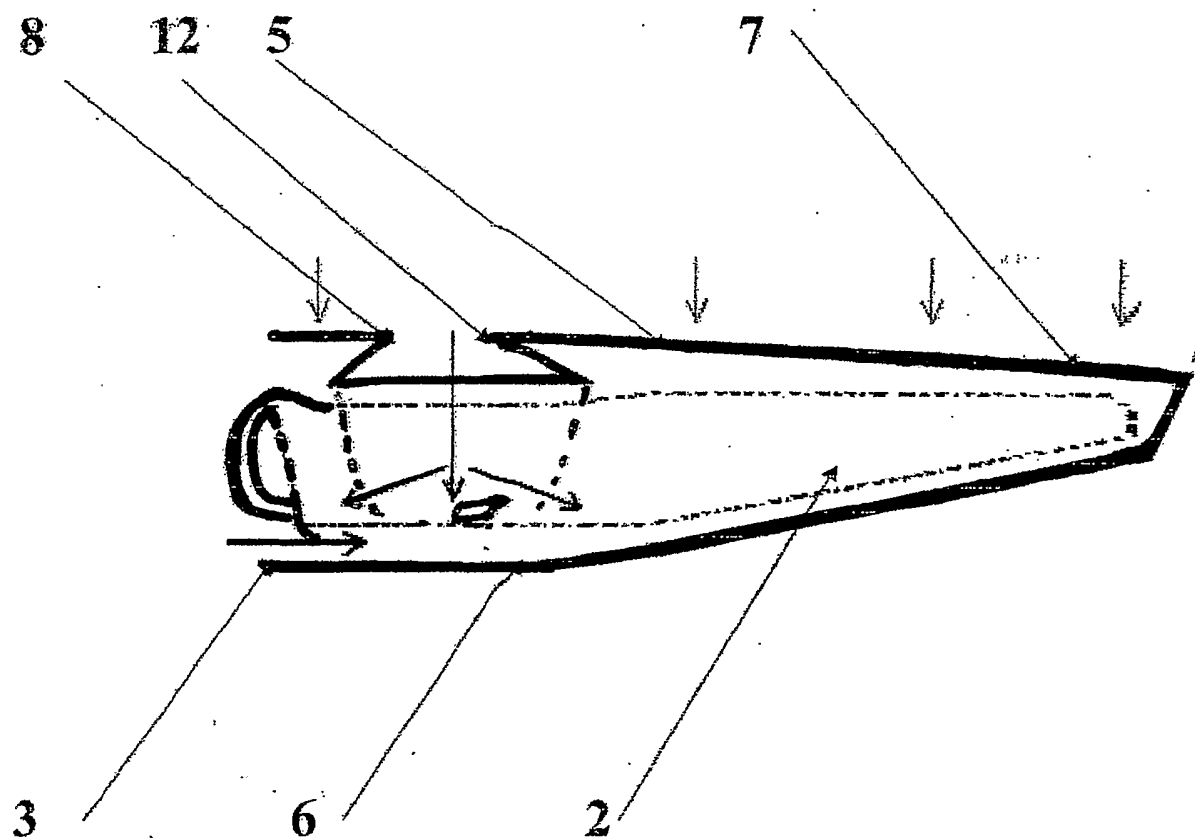


FIG 9



**FIG 10**

# INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No  
PCT/FR2004/002455

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER  
IPC 7 A61G9/00

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

**B. FIELDS SEARCHED**

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)  
IPC 7 A61G

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

EPO-Internal

**C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT**

Category *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	US 5 455 972 A (WILLIAMS ET AL) 10 October 1995 (1995-10-10) the whole document	1-4
X	US 2002/049416 A1 (SAVOIA MARCOS APARECIDO) 25 April 2002 (2002-04-25) the whole document	1-4
X	FR 2 751 529 A (HELEWA MAYER) 30 January 1998 (1998-01-30) the whole document	1-4
X	US 3 906 555 A (SCOTT ET AL) 23 September 1975 (1975-09-23) the whole document	1-4
	- / - -	

Further documents are listed in the continuation of box C.

Patent family members are listed in annex.

\* Special categories of cited documents :

- \*A\* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- \*E\* earlier document but published on or after the international filing date
- \*L\* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- \*O\* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- \*P\* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

- \*T\* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- \*X\* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- \*Y\* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.
- \* & \* document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search

20 May 2005

Date of mailing of the international search report

31/05/2005

Name and mailing address of the ISA

European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2  
NL - 2280 HV Rijswijk  
Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,  
Fax: (+31-70) 340-3016

Authorized officer

Godot, T

## INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No  
PCT/FR2004/002455

## C.(Continuation) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	US 4 136 798 A (OBERSTEIN ET AL) 30 January 1979 (1979-01-30) the whole document -----	1-4
X	WO 86/01098 A (HADAWAY, MARY, GWENDOLINE) 27 February 1986 (1986-02-27) the whole document -----	1-4
X	EP 0 429 065 A (BRINA-CONTACT SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE) 29 May 1991 (1991-05-29) the whole document -----	1-4
X	US 4 882 794 A (STEWART, III ET AL) 28 November 1989 (1989-11-28) the whole document -----	1-4
X	US 3 654 064 A (DAVID H.E. LAUMANN ET AL) 4 April 1972 (1972-04-04) the whole document -----	1-4
X	US 4 035 540 A (GANDER ET AL) 12 July 1977 (1977-07-12) the whole document -----	1-4
E	FR 2 852 822 A (GUETTA PATRICK) 1 October 2004 (2004-10-01) the whole document -----	1-4

## INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No

PCT/FR2004/002455

Patent document cited in search report		Publication date	Patent family member(s)	Publication date
US 5455972	A	10-10-1995	NONE	
US 2002049416	A1	25-04-2002	BR 0001235 A	20-03-2001
FR 2751529	A	30-01-1998	FR 2751529 A1	30-01-1998
			AT 292449 T	15-04-2005
			DE 69732980 D1	12-05-2005
			EP 0948304 A1	13-10-1999
			WO 9804230 A1	05-02-1998
US 3906555	A	23-09-1975	NONE	
US 4136798	A	30-01-1979	CA 1086456 A1	30-09-1980
			EP 0022775 A1	28-01-1981
			GB 2052440 A , B	28-01-1981
			JP 56500037 T	16-01-1981
			SE 434938 B	27-08-1984
			SE 8006271 A	09-09-1980
			WO 8001374 A1	10-07-1980
WO 8601098	A	27-02-1986	WO 8601098 A1	27-02-1986
			EP 0225323 A1	16-06-1987
			AU 4679385 A	07-03-1986
			JP 61502945 T	18-12-1986
EP 0429065	A	29-05-1991	US 5033130 A	23-07-1991
			AT 118340 T	15-03-1995
			CA 2030301 C	26-07-1994
			CA 2030301 A1	22-05-1991
			DE 69016941 D1	23-03-1995
			DE 69016941 T2	28-03-1996
			EP 0429065 A1	29-05-1991
US 4882794	A	28-11-1989	NONE	
US 3654064	A	04-04-1972	US 3950578 A	13-04-1976
US 4035540	A	12-07-1977	US 3951893 A	20-04-1976
			US 4062451 A	13-12-1977
FR 2852822	A	01-10-2004	FR 2852822 A1	01-10-2004

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande Internationale No  
PCT/FR2004/002455

<b>A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE</b> CIB 7 A61G9/00		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
<b>B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE</b>		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) CIB 7 A61G		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internat		
<b>C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS</b>		
Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	US 5 455 972 A (WILLIAMS ET AL) 10 octobre 1995 (1995-10-10) le document en entier	1-4
X	US 2002/049416 A1 (SAVOIA MARCOS APARECIDO) 25 avril 2002 (2002-04-25) le document en entier	1-4
X	FR 2 751 529 A (HELEWA MAYER) 30 janvier 1998 (1998-01-30) le document en entier	1-4
X	US 3 906 555 A (SCOTT ET AL) 23 septembre 1975 (1975-09-23) le document en entier	1-4
	-/--	
<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
° Catégories spéciales de documents cités:		
<ul style="list-style-type: none"> <li>*A* document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent</li> <li>*E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date</li> <li>*L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)</li> <li>*O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens</li> <li>*P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée</li> <li>*T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention</li> <li>*X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément</li> <li>*Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier</li> <li>*&amp;* document qui fait partie de la même famille de brevets</li> </ul>		
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée  20 mai 2005		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale  31/05/2005
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé  Godot, T

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande Internationale No  
PCT/FR2004/002455

C.(suite) DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	US 4 136 798 A (OBERSTEIN ET AL) 30 janvier 1979 (1979-01-30) le document en entier -----	1-4
X	WO 86/01098 A (HADAWAY, MARY, GWENDOLINE) 27 février 1986 (1986-02-27) le document en entier -----	1-4
X	EP 0 429 065 A (BRINA-CONTACT SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE) 29 mai 1991 (1991-05-29) le document en entier -----	1-4
X	US 4 882 794 A (STEWART, III ET AL) 28 novembre 1989 (1989-11-28) le document en entier -----	1-4
X	US 3 654 064 A (DAVID H.E. LAUMANN ET AL) 4 avril 1972 (1972-04-04) le document en entier -----	1-4
X	US 4 035 540 A (GANDER ET AL) 12 juillet 1977 (1977-07-12) le document en entier -----	1-4
E	FR 2 852 822 A (GUETTA PATRICK) 1 octobre 2004 (2004-10-01) le document en entier -----	1-4

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande Internationale No

PCT/FR2004/002455

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5455972	A	10-10-1995	AUCUN	
US 2002049416	A1	25-04-2002	BR 0001235 A	20-03-2001
FR 2751529	A	30-01-1998	FR 2751529 A1	30-01-1998
			AT 292449 T	15-04-2005
			DE 69732980 D1	12-05-2005
			EP 0948304 A1	13-10-1999
			WO 9804230 A1	05-02-1998
US 3906555	A	23-09-1975	AUCUN	
US 4136798	A	30-01-1979	CA 1086456 A1	30-09-1980
			EP 0022775 A1	28-01-1981
			GB 2052440 A , B	28-01-1981
			JP 56500037 T	16-01-1981
			SE 434938 B	27-08-1984
			SE 8006271 A	09-09-1980
			WO 8001374 A1	10-07-1980
WO 8601098	A	27-02-1986	WO 8601098 A1	27-02-1986
			EP 0225323 A1	16-06-1987
			AU 4679385 A	07-03-1986
			JP 61502945 T	18-12-1986
EP 0429065	A	29-05-1991	US 5033130 A	23-07-1991
			AT 118340 T	15-03-1995
			CA 2030301 C	26-07-1994
			CA 2030301 A1	22-05-1991
			DE 69016941 D1	23-03-1995
			DE 69016941 T2	28-03-1996
			EP 0429065 A1	29-05-1991
US 4882794	A	28-11-1989	AUCUN	
US 3654064	A	04-04-1972	US 3950578 A	13-04-1976
US 4035540	A	12-07-1977	US 3951893 A	20-04-1976
			US 4062451 A	13-12-1977
FR 2852822	A	01-10-2004	FR 2852822 A1	01-10-2004